

«MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL – MAC SST»



➤ **Public visé:**

Toute personne titulaire d'un certificat SST.

➤ **Prérequis:**

Être titulaire du certificat sauveteur secouriste du travail ou d'un certificat APS ASD*, ou APS TRV* OU TRM* en cours de validité ou non

*APS ASD : Acteur Prévention Secours Aide et Soin à Domicile

*APS TRM : Acteur Prévention Secours Transport Routier Marchandise

*APS TRV : Acteur Prévention Secours Transport Routier Voyageur

Il faut que les candidats maîtrisent le français à la lecture et à l'oral

➤ **Délais d'accès:**

20 jours avant le début de la formation afin de permettre l'enregistrement sur le site de l'INRS : FORPREV.

➤ **Objectifs:**

L'objectif du MAC SST est de s'assurer que le SST est toujours capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail ou malaise en portant secours à la(ux) victime(s) et de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

➤ **Références réglementaires**

- Code du travail L.4121-1, L.4121-2 & R.4224-15, R.4224-16,
- Circulaire CNMATS CIR 32/2010 du 3 décembre 2010 relative au sauvetage secourisme du travail
- Document de Référence de l'INRS V8.01/2021
- Guide de données techniques V5.01-2024
- Directives "COVID-19" de l'INRS des 26 juin, 20 novembre 2020 et 25 février 2021

Positionnement:

- Un QCM sera transmis au stagiaire en début de formation, afin de connaître son positionnement par rapport à la formation suivie.

➤ **Durée:**

La durée de la formation dispensée est fixée à 7 heures minimum pour une formation organisée exclusivement en présentiel (il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession).

Pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés, les séquences de formation peuvent être organisées de manière consécutive ou espacées d'une durée permettant de maintenir la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation (Soit 2 demi-journées, soit 1 journée)

FICHE DE PRÉSENTATION

➤ Lieu de la formation

Cette formation se déroulera dans les locaux des entités demandeuses ou dans un local qui sera défini en fonction de la zone géographique et au moment où se déroulera la formation.

➤ Présentation de l'équipe pédagogique:

Les formateurs autorisés à animer ces formations « SST » sont titulaires du certificat de « Formateur SST » ou de « Formateur de formateurs SST » valide

➤ Programme:

Conformément au Guide des données et conduites à tenir de l'INRS (V5.01-2024) :

Bilan des secouristes en matière de prévention et de secours

Echange sur les pratiques en tant que SST

Appropriation des nouveautés apportées dans le document de référence, et dans le guide des données techniques de l'INRS et du réseau prévention

Domaine de compétence n° 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

Rappel sur le cadre juridique du rôle du SST

2. Protéger de façon adaptée

3. Examiner la victime

Rechercher, reconnaître les signes et prioriser les actions à réaliser

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

5. Secourir la victime de manière appropriée

Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer

Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques

Surveiller

Domaine de compétence n° 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Evaluation des compétences :

A partir d'une mise en situation d'accident du travail, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Le candidat répondra à un questionnement simple portant sur ses compétences en matière de prévention.



FICHE DE PRÉSENTATION

➤ Accessibilité aux personnes handicapées:

Cette formation est accessible aux personnes souffrant d'un handicap pouvant effectuer l'ensemble des gestes et conduites à tenir demandées.

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la Formation SST Initial Sauveteur Secouriste du Travail.

➤ Méthodes mobilisées:

Remue-méninges, discussion dirigée, démonstration en temps réel.

Révision du geste en technique miroir ou chef d'orchestre.

Mise en situation, cas concret, activité applicative accompagnée.

Un nouveau certificat SST sera délivré aux participants ayant

- participé à la totalité de la formation
- satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives (sinon remise d'une attestation de présence/formation uniquement)

➤ Modalité d'évaluation:

Pour être certifié, le participant doit :

- Participer à toutes les phases de la formation ;
- Réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage ;
- satisfaire aux épreuves certificatives dans leur intégralité.

➤ Validation:

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un nouveau stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives

Une attestation de fin de formation et un livret SST est remis à chaque stagiaire en fin de formation.

➤ Allègement de formation :

Aucun

➤ Equivalences / passerelles :

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002, les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1)

➤ Suites de parcours :

Le certificat de SST est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une nouvelle session de maintien et d'actualisation de ses compétences de SST (MAC SST) pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois

➤ Débouchés:

A la suite de l'obtention de la qualification de SST, le stagiaire pourra envisager de suivre la formation de « formateur SST » après avoir obtenu l'attestation du module e-learning de base en Prévention des Risques Professionnels de l'INRS <https://www.eformation-inrs.fr/formation>

FICHE DE PRESENTATION

➤ **Taux d'obtention des certifications préparées:**

Janvier 2025 – décembre 2025 : **100%**

➤ **Tarif:**

90,00 euros exonéré de TVA

Pour une tarification de groupe, nous consulter

➤ **Contact:**

ASGARD SECURITE

400 route d'aric industrie– 07160 LE CHEYLARD

Tél : 06.19.92.07.71 Mail : contact@asgardsecurite.fr Site Internet : www.asgardsecurite.fr